

Les États-Unis dans une course aux accords commerciaux face au rival chinois : quelle stratégie pour quelle ambition ?

Brice Armel Simeu

Volume 16, numéro 1, mars 2023

Résumé analytique

Le Président Biden a déclaré le retour des États-Unis sur la scène diplomatique internationale au lendemain de son élection à la tête du pays. Mais l'Amérique a-t-elle été vraiment absente des salons feutrés des négociations plurilatérales sous Donald Trump ? La réponse n'est pas sans nuance. Quoiqu'il en soit, la vitalité de la diplomatie commerciale plurilatérale des États-Unis semble plus affirmée sous l'administration Biden. Nous dressons dans cette chronique un portrait des initiatives de négociations commerciales récentes engagées par les États-Unis avec de nombreux partenaires bilatéraux et multilatéraux. Certaines s'inscrivent dans une dynamique de renouvellement et de consolidation de l'influence économique américaine en Europe (1) et dans les Amériques (2) sous fond de quête de l'équilibre et d'une prospérité mutuellement bénéfique. D'autres démontrent une volonté de

reconquête et d'expansion commerciales américaines à travers de nouvelles avenues de coopération économique, commerciale et réglementaire, notamment en Afrique (3), et en Indopacifique (4), face à la montée en puissance du rival chinois, engagé dans une compétition géoéconomique globale avec les nouvelles routes de la soie portée par Xi Jinping.

Sommaire

1. En Europe : le choix d'une stratégie de l'équilibre asymétrique ----- 3
2. Dans les Amériques : préserver les acquis de l'influence hégémonique sous fond de libre-échange inclusif ----- 7
3. En Afrique : redéploiement ou reconquête stratégiques ? ----- 9
4. En Asie-Pacifique : le pivot de l'endiguement face à la Chine ----- 11
- Perspectives ----- 13

Depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, les États-Unis ont multiplié les initiatives et les négociations importantes visant la signature d'accords commerciaux avec plusieurs pays sur l'ensemble des continents. Après une administration Trump marquée par des rivalités commerciales agressives avec la Chine et des tensions diplomatiques régulières avec leurs alliés transatlantiques, les États-Unis sous Joe Biden ont vigoureusement relancé la machine de leur diplomatie commerciale plurilatérale, sans renoncer au bilatéralisme agressif¹. La volonté de l'administration Biden semble se résumer en trois axes : relancer le bilatéralisme sélectif à travers des accords préférentiels avec des partenaires privilégiés ; reprendre l'initiative des négociations commerciales plurilatérales gelées ou interrompues par les velléités néo-nationalistes perturbatrices de Donald Trump, et consolider les acquis protectionnistes hérités de la précédente administration républicaine.

« La stratégie américaine laisse apparaître une volonté de favoriser l'extraterritorialité de leur puissance par le commerce, en évitant de perdre toute influence normative sur la configuration des chaînes de valeurs mondiales »

L'ambition géoéconomique américaine se traduit dans la diversité et la multiplicité des accords commerciaux signés ou actuellement en cours de négociation avec des blocs régionaux en Europe, dans l'Indopacifique, en Afrique, ou avec plusieurs pays qui présentent un intérêt stratégique et commercial pour Washington. Face à un monde multipolaire qui semble

émerger par fragmentation en mégablocs régionaux concurrents², les États-Unis sont loin d'avoir totalement renoncé à une influence transnationale structurante sur un commerce mondial fondé sur des règles dont ils seraient les principaux inspirateurs.

La stratégie américaine laisse apparaître une volonté de favoriser l'extraterritorialité de leur puissance par le commerce, en évitant de perdre toute influence normative sur la configuration des chaînes de valeurs mondiales. Engagés dans une compétition sous tensions avec la Chine³, les États-Unis semblent vouloir exercer l'hégémonie à des coûts plus maîtrisés par la production d'un réseau tentaculaire de normes et de régimes qui structurent les rapports commerciaux de façon à protéger les intérêts américains de toute compétition désavantageuse. Dans ce contexte de déploiement stratégique et commerciale transnationale, les instruments d'intégration économique régionale sont-ils devenus le nouveau cheval de Troie de la politique commerciale américaine pour contrer la Chine ?

¹ Deblock, C. (2018). Quand bilatéralisme ne rime plus avec mondialisation, Note de recherche du CEIM, UQAM.
https://ceim.uqam.ca/db/IMG/pdf/christian_deblock_quand_bilateralisme_ne_rime_plus_avec_mondialisation.pdf

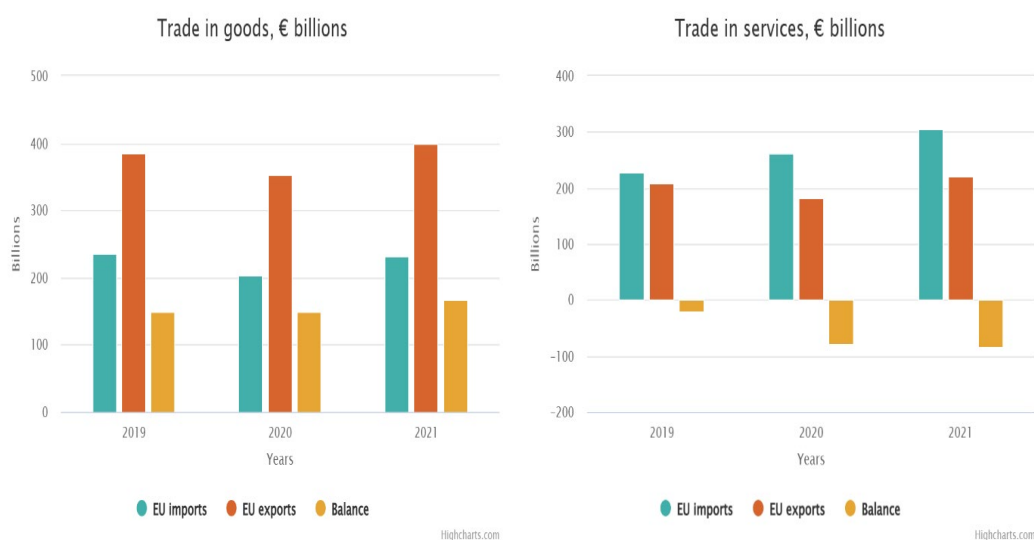
² Sébastien Santander (dir.), (2016). *Concurrences régionales dans un monde multipolaire émergent*, Bruxelles Peter Lang, 358 p

³ Nardon, L., et Velliet, M. (2020). La guerre commerciale sino-américaine. Quel bilan après la présidence Trump? Note de l'IFRI, Potomac paper n°40.
https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/nardon_velliet_guerre_commerciale_sino_americaine_2020.pdf

1. En Europe : le choix d'une stratégie de l'équilibre asymétrique

Le 05 décembre 2022 s'est tenue la deuxième réunion du Conseil du commerce et des technologies Union Européenne-États-Unis (*US-EU Trade and Technology Council*) co-présidée par le Secrétaire d'État américain Anthony Blinken, la Représentante américaine au commerce Katherine Tai aux cotés de hauts représentants européens, de Jamaïque et du Kenya⁴. Les États-Unis et l'Union Européenne ont à cette occasion exprimé une volonté réciproque forte de relancer de nouvelles initiatives de négociations commerciales pour renforcer leur partenariat économique. Cette ambition commune affichée n'est toutefois pas nouvelle, elle traduit en réalité l'importance des relations commerciales significatives mais déséquilibrées entre ces deux blocs économiques de l'espace transatlantique. En 2021, les échanges commerciaux de biens et de services entre l'UE et les États-Unis ont atteint près de 1 200 milliards (billions) d'euros, selon les données de la Commission européenne⁵. S'ils ont été devancés ces dernières années par la Chine dans le secteur des biens manufacturés, les États-Unis restent le premier partenaire commercial de l'UE dans le domaine des services. En effet, le commerce bilatéral des services US-EU a atteint en 2021 un record de plus de 500 milliards d'euros.⁶

Commerce extérieur des États-Unis avec l'Europe



Source : Commission européenne⁷

⁴ US Department of Commerce, (2022). U.S.-EU Joint Statement of the Trade and Technology Council, <https://www.commerce.gov/news/press-releases/2022/05/us-eu-joint-statement-trade-and-technology-council>

⁵ Données de la Commission européenne sur les droits de douane appliqués, consultées sur le site web de la Commission européenne (<https://ec.europa.eu/trade/policy/countries-and-regions/countries/united-states/>)

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

Après une période de tensions sur les droits de douanes, les négociations commerciales US-EU ont repris de l'ampleur avec l'annonce en septembre 2021 par l'administration Biden de suspendre l'augmentation des tarifs douaniers⁸ sur certains produits de l'UE, tels que le vin français, le fromage et les avions, imposés

« Les droits douaniers appliqués sur les produits marchands en provenance de l'UE restent des instruments de compétition commerciale auxquels Joe Biden n'a pas renoncé, malgré le discours démocrate policé sur les bénéfices du libre-échange et du commerce équilibré. »

sous l'administration Trump pour dénoncer les subventions de l'UE à Airbus. La reprise des négociations commerciales avec l'UE s'inscrit de fait dans une stratégie d'équilibre à l'avantage des intérêts commerciaux américains. Joe Biden ayant troqué *l'America first*⁹ de Donald Trump, par le *Buy America*¹⁰, qui propose une version moins tonitruante du néoprotectionnisme défendu par son prédécesseur. Les droits douaniers

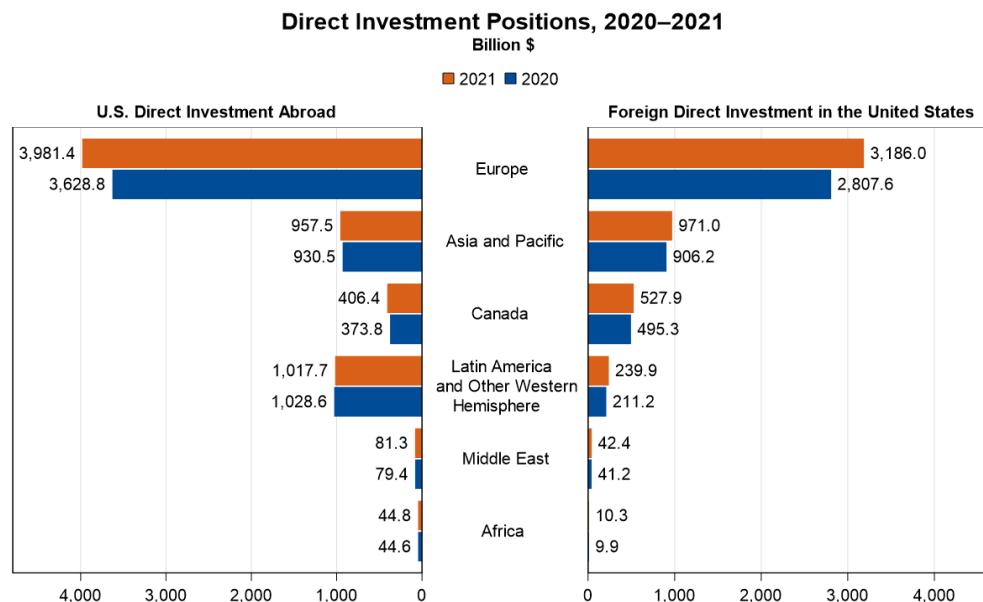
appliqués sur les produits marchands en provenance de l'UE restent des instruments de compétition commerciale auxquels Joe Biden n'a pas renoncé, malgré le discours démocrate policé sur les bénéfices du libre-échange et du commerce équilibré. En 2020, les droits de douanes moyens appliqués par les États-Unis aux produits industriels de l'UE s'élevaient à 2,4% contre 3% appliqués par l'UE aux produits industriels américains¹¹. Mais sur la même période, l'UE a enregistré un déficit commercial de près de 150 milliards d'euros avec les États-Unis. C'est dire combien la réduction des barrières tarifaires et des obstacles non tarifaires aux échanges, mise à mal sous Donald Trump, est un enjeu déterminant pour les européens, même si l'Europe demeure la destination privilégiée des investissements américains avec plus de 3,9 milliards de dollars d'IDE étasuniens en 2021, contre 3,18 milliards de dollars d'IDE européens aux États-Unis la même année.

⁸ Wiseman, P. et Sapra, B., (2019). Les tarifs douaniers imposés par Trump n'ont pas eu l'effet désiré, Associated Press, publié dans *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/economie/566326/acier-les-tarifs-douaniers-imposes-par-trump-n-ont-pas-eu-l-effet-desire>

⁹ Larres, K.W., (2020). Trump's foreign policy is still 'America First' – what does that mean, exactly? The Conversation. <https://theconversation.com/trumps-foreign-policy-is-still-america-first-what-does-that-mean-exactly-144841>

¹⁰ The White House, (2021). Fact Sheet: Biden-Harris Administration Issues Proposed Buy American Rule, Advancing the President's Commitment to Ensuring the Future of America is Made in America by All of America's Workers, publié le 28 Juillet 2021. <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/statements-releases/2021/07/28/fact-sheet-biden-harris-administration-issues-proposed-buy-american-rule-advancing-the-presidents-commitment-to-ensuring-the-future-of-america-is-made-in-america-by-all-of-americas/>

¹¹ Données de la Commission européenne sur les échanges commerciaux bilatéraux, consultées sur le site web de la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/international-economic-relations/international-trade/eu-trade-with-the-world/eu-us-trade_fr)



Source: U.S. Bureau of Economic Analysis

Source : Bureau des analyses économiques des États-Unis¹²

« La relance par l'administration Biden des négociations commerciales en cascade rejoint une stratégie plus large et durable de reconstitution d'un réseau de partenariats commerciaux d'ampleur dans lequel l'Europe occupe une position importante. »

Avec la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine, et l'adoption de l'*Inflation Reduction Act*¹³ en 2022 par l'administration Biden, le déficit commercial de l'UE avec les États-Unis ne risque pas de se résorber d'aussitôt. De plus, la hausse des coûts de production industrielle en Europe induit par les prix de l'énergie risque d'intensifier les flux d'IDE européens aux États-Unis sans que la tendance inverse ne se produise. C'est dans ce contexte de coopération-compétition entre partenaires en concurrence, que les négociations commerciales entamées au sein du Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis (*US-EU Trade and Technology Council*) cible la suppression à

terme des droits de douanes sur les produits industriels et agricoles, le renforcement de la coopération réglementaire en facilitant l'interopérabilité et l'harmonisation des normes et des règlements. En outre, face à l'accélération des innovations technologiques qui transforment les chaînes de valeur mondiales, le renforcement de la propriété intellectuelle dans le domaine des technologies de pointe -telles que

¹² <https://www.bea.gov/data/intl-trade-investment/direct-investment-country-and-industry>

¹³ La loi américaine destinée à combattre l'inflation et qui accorde d'importantes subventions aux entreprises américaines désireuses d'investir dans la transition écologique. La loi sur la réduction de l'inflation vise clairement à construire une Amérique meilleure et à concrétiser la vision du président Biden, qui souhaite que les États-Unis - alimentés par les travailleurs américains - restent le leader mondial de la technologie, de la fabrication et de l'innovation en matière d'énergie propre. <https://www.whitehouse.gov/cleanenergy/inflation-reduction-act-guidebook/#:~:text=The%20Inflation%20Reduction%20Act%20is,technology%2C%20manufacturing%2C%20and%20innovation.>

l'intelligence artificielle et la 5G - prend une place capitale dans les nouvelles négociations commerciales entre les deux partenaires. Les deux blocs transatlantiques occupent en effet des positions de leaders sur l'échiquier de la production et de l'innovation technologique mondial, avec une nette domination américaine¹⁴. Une convergence d'intérêts émerge aussi sur les défis futurs face à la Chine devenue un enjeu systémique commun¹⁵. Pour contrer le rival chinois, l'approche américaine consiste à sanctuariser son hégémonie normative en prenant le leadership des négociations commerciales à travers lesquels Washington inspire les règles et des principes devant encadrer le commerce mondial. La reprise par les États-Unis des négociations commerciales avec l'UE comme avec une pluralité de pays sur tous les continents, s'inscrit dans cette stratégie d'expansion normative dans laquelle le dividende de la puissance économique sert à influencer l'émergence des règles devant régir les partenariats commerciaux majeurs dans le monde. Cette dynamique diplomatique plurilatérale revitalisée des États-Unis, ne ramène pas le chantier de la modernisation de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) à la périphérie de leur politique commerciale contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire¹⁶. En d'autres termes, le retour de la diplomatie commerciale plurilatérale des États-Unis ne signifie pas que Washington a totalement renoncé à exercer son leadership sur les négociations multilatérales menées dans le cadre de l'OMC. Le déploiement de la Chine au sein de l'instance faitière du système commercial multilatéral reste hautement surveillé par les États-Unis¹⁷. La relance par l'administration Biden des négociations commerciales en cascade rejoint une stratégie plus large et durable de reconstitution d'un réseau de partenariats commerciaux d'ampleur dans lequel l'Europe occupe une position importante. Avec la fragmentation du commerce mondial en blocs concurrents et aux défis antinomiques, l'importance des États-Unis pour l'UE va s'amplifier et vice versa. Les négociations commerciales effectuées au sein du Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis (*US-EU Trade and Technology Council*) sont loin de se réduire à des activités de diplomatie commerciale ordinaire. Elles incarnent une dynamique structurée et offensive de consolidation de la position des États-Unis comme partenaire hégémonique de l'Europe face à la Chine ou à d'autres puissances rivales, tant sur le champ des produits industriels, de l'énergie, des technologies de pointe, de l'investissement ou de l'accès aux marchés publics. Avec l'accroissement de la compétition commerciale et technologique avec la Chine, et l'accumulation des divergences politiques entre Pékin et les occidentaux, les négociations commerciales engagées au sein du Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis sont à suivre avec grande attention.

¹⁴ ICI Radio Canada & AFP (2021), Les États-Unis en tête de la course à l'intelligence artificielle. Publiée le 25 janvier 2021. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1765657/intelligence-artificielle-avancees-etats-unis-chine-union-europeenne-recherche>

¹⁵ Commission Européenne, (2019). L'UE fait le point sur ses relations avec la Chine et propose 10 mesures. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_19_1605

¹⁶ Oonagh E. Fitzgerald, (2020). Modernizing the World Trade Organization, Centre for international governance innovation. <https://www.cigionline.org/articles/modernizing-world-trade-organization/>

¹⁷ La Presse et l'AFP, (2018). Passe d'armes entre Américains et Chinois à l'OMC, mis à jour le 19 décembre 2018. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/international/2018/12/19/01-5208605-passe-darmes-entre-americaains-et-chinois-a-lomc.php#>

2. Dans les Amériques : préserver les acquis de l'influence hégémonique sous fond de libre-échange inclusif

Dans les Amériques, l'offensive de la diplomatie commerciale plurilatérale des États-Unis, s'est récemment illustrée lors du Sommet des Amériques de janvier 2023, qui a vu le lancement du Partenariat des Amériques pour la prospérité économique (PAPE). A l'issue du sommet qui s'est tenu dans un contexte international marqué par la crise ukrainienne, les 12 pays membres du PAPE¹⁸ se sont engagés à travailler ensemble pour promouvoir leurs intérêts mutuels et accroître la prospérité régionale¹⁹. Annoncé par Joe Biden en Juin 2022, le PAPE a réuni autour des États-Unis des États membres de l'Organisation des États américains (OEA)²⁰ et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)²¹ dans un contexte de tensions diplomatiques entre certains pays en développement aux positions de neutralité ambiguë face à l'agression russe de l'Ukraine, et les États-Unis désireux de consolider leurs alliances stratégiques. Loin d'être un cadre de coopération qui s'inscrit dans une simple dynamique commerciale, la relance du PAPE par Joe Biden vise à restaurer la puissance commerciale américaine dans un espace économique où les États-Unis doivent désormais composer avec une influence chinoise qui s'impose, surtout au Sud. L'approche américaine dans les Amériques a manqué d'une certaine cohérence. En effet, dans la sphère latino-américaine, les États-Unis ont mené de façon parallèle une série de négociations séparées, en vue de conclure des accords commerciaux préférentiels avec des groupes restreints de pays sélectionnés²². Le résultat de cette stratégie est le rythme sinueux des négociations qui n'ont finalement pas débouché sur un véritable cadre plurilatéral de coopération équilibrée, robuste et suffisamment satisfaisant pour toutes les parties. Le bilatéralisme agressif de Donald Trump, et la rivalité commerciale grandissante avec la Chine devenue un partenaire majeur de nombreux pays des Amériques n'ont pas si bien servi l'ambition stratégique américaine.

Le retour de la diplomatie commerciale plurilatérale des États-Unis sous Joe Biden n'est pas seulement un fait politique, il est aussi un signal économique qui vise à renouer avec des espaces d'influence historique de plus en plus tournés vers une diversification des partenaires commerciaux dont l'orientation inquiète Washington. Avec la Jamaïque par exemple, l'administration Biden négocie la signature d'un accord commercial bilatéral préférentiel, alors que les États-Unis, premier partenaire économique historique de Kingston, avec 46% des exportations et 36,7 % du total des importations jamaïcaines, observent une baisse de leur commerce au profit de la Chine.²³

¹⁸ Les 12 premiers pays signataires du PAPE sont : la Barbade, le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, les États-Unis, le Mexique, le Panama, le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay.

¹⁹ Gouvernement Canada, (2023). Le Canada se joint au Partenariat des Amériques pour la prospérité économique. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2023/01/le-canada-se-joint-au-partenariat-des-ameriques-pour-la-prosperite-economique.html>

²⁰ https://www.oas.org/fr/a_propos/qui_nous_sommes.asp

²¹ <https://caricom.org/our-community/who-we-are/>

²² Le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou

²³ Direction Générale du Trésor, France, (2022). Le commerce extérieur de la Jamaïque en 2020. [https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/02/02/le-commerce-exterieur-de-la-jamaïque-en-2020#:~:text=Premier%20partenaire%20commercial%20de%20la.%2C1%25%20du%20total\).](https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/02/02/le-commerce-exterieur-de-la-jamaïque-en-2020#:~:text=Premier%20partenaire%20commercial%20de%20la.%2C1%25%20du%20total).)

« Les Amériques constituent aussi un espace de cette confrontation géoéconomique et commerciale sino-américaine qui ne risque pas de s'affaiblir à court terme. Le PAPE constitue donc un cadre d'influence normative. »

Le succès du *Buy America* de l'administration Biden passe par une meilleure captation des marchés des Amériques sérieusement pénétrés par le rival chinois. Tout comme le cadre de coopération du Conseil du commerce et des technologies UE-États-Unis (*US-EU Trade and Technology Council*) avec l'Europe, le PAPE met les enjeux de la protection des droits de propriété intellectuelle et la coopération

technologique au cœur des négociations²⁴. Les États-Unis confrontés à une Chine expansive et régulièrement accusée de vols de brevets, d'espionnage industriel ou de piratages technologiques²⁵, organisent leur sécurité économique en cercles concentriques, afin de neutraliser les avancées commerciales chinoises dans leurs sphères d'influence historique. Les Amériques constituent aussi un espace de cette confrontation géoéconomique et commerciale sino-américaine qui ne risque pas de s'affaiblir à court terme. Le PAPE constitue donc un cadre d'influence normative. Au nom d'un libre-échange plus inclusif, intégré dans une vision socialement responsable du commerce international, les États-Unis se sont engagés à : fournir une assistance technique et financière pour favoriser la croissance économique dans la région; créer des emplois de qualité pour la classe moyenne; réduire les inégalités économiques; renforcer les liens économiques entre les pays des Amériques; promouvoir l'investissement; renforcer la démocratie ; et combattre la pauvreté²⁶.

Cette mise en avant des objectifs de justice sociale dans le libre-échange vise à répondre à la montée des discours populistes et radicaux au sein des classes politiques sud-américaines acculées par l'accroissement des difficultés économiques, des flux financiers illicites et la dégradation des conditions sociales d'une partie importante de leurs populations²⁷. Au-delà de l'influence normative et des détournements de commerce à leur avantage, les États-Unis veulent également à travers le PAPE répondre à long terme au défi des flux migratoires qui menacent les États américains de la frontière mexicaine²⁸. Le PAPE sert ainsi de projection dans les Amériques des enjeux de politique interne aux États-Unis, notamment les questions des migrations, des trafics de stupéfiants ou de la sécurité des frontières.

²⁴ Op.cit. <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2023/01/le-canada-se-joint-au-partenariat-des-ameriques-pour-la-prosperte-economique.html>

²⁵ US Department of Justice, (2021). <https://www.justice.gov/opa/pr/jury-convicts-chinese-intelligence-officer-espionage-crimes-attempting-steal-trade-secrets>.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ US Department of State, (2023). Déclaration commune sur le partenariat des Amériques pour la prospérité économique. Publié le 27 janvier 2023. <https://www.state.gov/translations/french/declaration-commune-sur-le-partenariat-des-ameriques-pour-la-prosperte-economique/>

²⁸ Vagnoux, I., (2020). "America is back" : Quelle politique pour l'Amérique latine? Observatoire des relations extérieures du Mondes anglophone. <https://orema.hypotheses.org/791>

3. En Afrique : redéploiement ou reconquête stratégiques ?

En Afrique, les États-Unis ont procédé au lancement le 15 décembre 2022 du Partenariat stratégique entre les États-Unis et le Kenya en matière de commerce et d'investissement (*US-Kenya Strategic Trade and Investment Partnership*)²⁹. Débuter sur l'administration Trump, les négociations pour un accord de libre-échange avec le Kenya intervient alors que l'« *African Growth and Opportunity Act* » (AGOA) le programme de préférences commerciales adopté en 2000 comme cadre de coopération économique et commercial plurilatéral entre les États-Unis et les pays africains arrive à échéance en 2025³⁰. La stratégie commerciale américaine en Afrique semble s'inscrire dans une volonté de redéploiement stratégique pour contenir l'influence chinoise, plutôt que de reconquête de parts de marché que les États-Unis n'ont jamais jusqu'ici vraiment cherché à capter ou à défendre. Après avoir connu une trajectoire de croissance positive propulsée par l'AGOA sous les mandats de Bill Clinton et Georges Bush, le commerce global entre les États-Unis et l'Afrique s'est effondré sous Barack Obama et Donald Trump, en particulier les exportations américaines en Afrique (voir les graphiques ci-dessous)³¹. Le constat est clair, l'Afrique a une part insignifiante dans les échanges commerciaux avec les États-Unis³². En effet, avec seulement 44,9 milliards de dollars de commerce de biens et services en 2021 avec les États-Unis, l'Afrique subsaharienne est un joueur « nain » dans le commerce extérieur américain comparativement à l'Europe (1200 milliards de \$) ou à la Chine (657 milliards \$)³³. Mais le potentiel africain ne peut être ni négligé, ni délaissé aux appétits commerciaux et stratégiques de la Chine. Avec plus de 2 milliards de consommateurs à l'horizon 2050³⁴, 40% des réserves d'or, 30% des gisements de minerais critiques pour les industries de pointe³⁵ (dont 54% pour le platine et 78% pour le diamant³⁶), et des économies aux prévisions de croissance intéressantes³⁷, l'Afrique cessera d'être un simple « puit » de matières premières à la périphérie des investissements structurants d'importance.

²⁹ USTR, (2023). United States and Kenya Conclude Opening Round Under the U.S.-Kenya Strategic Trade and Investment Partnership. <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2023/february/united-states-and-kenya-conclude-opening-round-under-us-kenya-strategic-trade-and-investment>

³⁰ USTR, African Growth and Opportunity Act (AGOA). <https://ustr.gov/issue-areas/trade-development/preference-programs/african-growth-and-opportunity-act-agoa>

³¹ Deblock, C. (2022). « Les États-Unis et l'AGOA : un programme encore utile ? », *Revue de Droit des Affaires Internationales / International Business Law Journal*, n°3-4, pp. 205-216.

³² Les importations en provenance de l'Afrique subsaharienne ont représenté à peine 0,84 p. des importations totales des États-Unis et les exportations vers cette région 0,96 p. cent. Soit dans les deux cas, moins de 1 p. cent. (Voir Deblock, C. (2022))

³³ <https://www.bis.doc.gov/index.php/country-papers/2971-2021-statistical-analysis-of-u-s-trade-with-china/file#:~:text=In%202021%2C%20U.S.%20exports%20to,from%20%24310.3%20billion%20in%202020.>

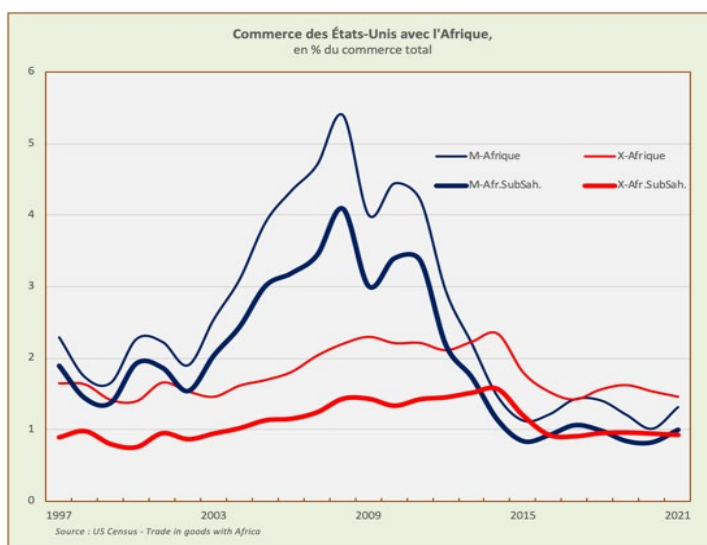
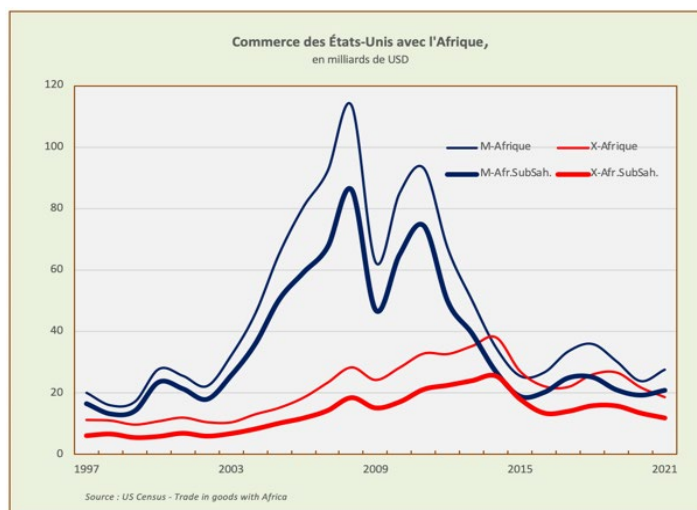
³⁴ ONU : la population mondiale devrait atteindre 9,6 milliards en 2050 | Nations Unies

³⁵ Gaudiaut, T. (2022). L'Afrique, grand pourvoyeur de matières premières. Publié le 12 mai 2022. <https://fr.statista.com/infographie/27432/afrique-matieres-premieres-premier-produit-exportation-en-valeur-pays-africains/>

³⁶ Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et Union africaine (UA), rapport économique sur l'Afrique, 2013, « Tirer le plus grand profit des produits de base : l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique », Addis Abéba, mars 2013.

³⁷ <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/overview>

Commerce des États-Unis avec l'Afrique



Source: US Census – Trade in goods with Africa

Traversée par des influences politiques, économiques, militaires et commerciales de puissances en concurrence stratégique, l'Afrique attire désormais de plus en plus l'attention de la politique commerciale de Washington. Et le réveil américain prend de l'ampleur depuis l'entrée en fonction de Joe Biden. Depuis 2021, le gouvernement américain a ainsi facilité la conclusion de plus de 800 accords commerciaux et d'investissement bilatéraux dans 47 pays africains pour une valeur totale estimée à plus de 18 milliards de dollars. À cela s'ajoute une batterie d'accords d'investissement conclus par le secteur privé américain en Afrique pour un montant de 8,6 milliards de dollars.³⁸

³⁸ US Department of State, (2022). Partenariat entre les États-Unis et l'Afrique pour la promotion du commerce et des investissements bilatéraux en Afrique.

<https://www.state.gov/translations/french/partenariat-entre-les-etats-unis-et-lafrique-pour-la-promotion-du-commerce-et-des-investissements-bilateraux-en-afrique/>

L'accord de libre-échange en négociation avec le Kenya bien qu'il arrive près de 20 ans après celui signé avec le Maroc en 2004³⁹, montre un renouveau d'intérêt des États-Unis pour le continent qui s'est engagé dans un processus d'intégration approfondie avec l'entrée en vigueur en 2021 de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLCAF)⁴⁰. Cet accord préférentiel continental a donné naissance à un mégabloc régional et vise à terme la réalisation d'un espace commercial plus intégré, favorisant la part des flux interafricains dans les transactions commerciales du continent.⁴¹ Mais la compétition stratégique et commerciale entre les États-Unis et la Chine s'est aussi délocalisée sur le terrain africain et le poids économique de la Chine en Afrique n'a cessé de s'accroître dans les investissements publics et privés⁴², les importations, ou encore le financement des projets d'infrastructures sous le regard négligeant de l'administration Obama⁴³. Dans cette nouvelle course aux accords commerciaux sur le continent, les États-Unis accusent un sérieux retard. L'Afrique représente à peine 1 % du commerce des États-Unis avec l'extérieur⁴⁴. Ainsi, alors que Washington négocie son deuxième accord commercial bilatéral préférentiel avec un pays africain, Pékin en a déjà conclu plus d'une quarantaine avec des résultats plus significatifs. Les résultats mitigés de l'AGOA, dispositif incitatif largement sous-utilisé par les partenaires africains pourraient expliquer ce retour des États-Unis à un bilatéralisme sélectif et répliquable, à partir du modèle de l'*US-Kenya Strategic Trade and Investment Partnership* comme référence. La stratégie américaine d'influence normative se traduit en Afrique par des accords qui émergent d'un bilatéralisme préférentiel, répliquable et aux effets structurants, qui s'inscrit dans une stratégie américaine d'expansion normative par cercles concentriques, visant là aussi à contenir structurellement la puissance commerciale chinoise.

4. En Asie-Pacifique : le pivot de l'endiguement face à la Chine

Les États-Unis ont lancé à Brisbane en Australie (10 - 15 décembre 2022) le premier cycle de négociations du Cadre économique de l'Indopacifique (*Indo-Pacific Economic Framework* (IPEF))⁴⁵ avec l'Australie, le Brunei, les îles Fiji, l'Indonésie, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, la Nouvelle Zélande, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam. Dans un contexte de montée des convoitises stratégiques dans l'Indopacifique, le rendez-vous de Brisbane n'avait rien d'une réunion diplomatique ordinaire. Dans les faits, un effectif d'environ 450 fonctionnaires des pays participants ont pris part au cycle de

³⁹ <https://www.mcinet.gov.ma/fr/content/accords-de-libre-echange-usa>

⁴⁰ Espace de libre-échange réunissant les 54 pays africains et devant représenter la zone de libre-échange ayant la plus de nombres de consommateurs au monde.

⁴¹ Commission Économique pour l'Afrique (2022). Nouveau projet à l'appui de la Zone de libre-échange continentale africaine. <https://www.uneca.org/fr/stories/nouveau-projet-%C3%A0-l%27appui-de-la-zone-de-libre-%C3%A9change-continentale-africaine>

⁴² Bermond, P., Daubet, A. & Gauthier, S. (2015). La présence chinoise en Afrique est-elle appelée à durer? *Géoeconomie*, 75, 139-158. <https://doi.org/10.3917/geoec.075.0139>

⁴³ Cooke, J. (2013). « De Clinton à Obama, les États-Unis et l'Afrique », *Politique étrangère*, p76. <https://doi.org/10.3917/pe.132.0067>

⁴⁴ Op.cit.

⁴⁵ USTR, (2022), Joint USTR and Department of Commerce Readout of the First Indo-Pacific Economic Framework Negotiating Round. <https://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2022/december/joint-ustr-and-department-commerce-readout-first-indo-pacific-economic-framework-negotiating-round>

négociation. La délégation américaine était dirigée au haut niveau par Sarah Ellerman, négociatrice en chef du premier pilier de l'IPEF et représentante adjointe par intérim au commerce des États-Unis pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Les négociations ont porté sur les mécanismes de facilitation des échanges, la réglementation intérieure des services et la coopération réglementaire⁴⁶. L'enjeu des normes et des règles devant régir le commerce international est au cœur de l'agenda des États-Unis. L'offensive commerciale américaine en Indopacifique vise à construire une nouvelle architecture d'alliances stratégiques et économiques par le moyen d'accords commerciaux sur lesquels ils entendent peser.

« La rivalité systémique avec la Chine semble orienter la nouvelle diplomatie commerciale américaine, qui perçoit dans la gouvernance du commerce mondial à travers des réseaux tentaculaires de normes inspirés et contrôlés par les États-Unis, le moyen d'assurer la pérennité de l'hégémonie normative, économique et stratégique de Washington. »

Dans un espace de rivalité directe avec la Chine, les États-Unis veulent faire de la croissance et de la création d'emplois au sein des économies alliées, non plus l'une des conséquences positives de l'ouverture réciproque des marchés, mais aussi un facteur d'accroissement de leur puissance commerciale⁴⁷. La multiplication des négociations commerciales et l'effet d'harmonisation des normes servent de canaux de transfert de l'influence américaine dans les chaînes de valeur régionales alors que le projet des nouvelles routes de la soie de la Chine

se déploie parallèlement et déstabilise sensiblement leur influence en Asie de l'Est et du Sud-Est. L'approche gagnant-gagnant longuement mise en avant par Pékin dans sa propre stratégie d'expansion semble avoir été reprise par l'administration Biden à travers le lancement de négociations commerciales mettant de l'avant le commerce équilibré et la recherche de bénéfices économiques mutuels. L'objectif est de contrebalancer les ambitions et l'influence régionales de la Chine par la multiplication d'accords commerciaux en cercles concentriques autour de Pékin. Si sous Donald Trump, les États-Unis s'étaient lancés dans une guerre commerciale avec la Chine par l'imposition de tarifs douaniers coercitifs avec un résultat mitigé⁴⁸, sous Joe Biden, le pays semble avoir opté pour l'organisation de l'endiguement commercial de la Chine en multipliant les accords commerciaux avec ses voisins d'Asie du Sud-Est, incluant cette fois l'Inde⁴⁹. On semble donc passé d'une diplomatie de confrontation avec Pékin, à une diplomatie d'encerclement, voire de dilution d'une influence chinoise qui s'est concentrée sur certains États « piliers » en Asie du Sud-Est.⁵⁰

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ US Department of State, (2022). La stratégie indopacifique des États-Unis.

<https://www.state.gov/translations/french/la-strategie-indopacifique-des-etats-unis/>

⁴⁸ Godement, F. (2020). La "guerre commerciale" Chine-États-Unis, quelles conséquences? Institut Montaigne, publié le 04 mars 2020. <https://www.institutmontaigne.org/analyses/la-guerre-commerciale-chine-etats-unis-queelles-consequences>

⁴⁹ Estachy, L. (2019). Nouvelles routes de la soie et endiguement économique et financier de la Chine par les États-Unis. *L'Europe en Formation*, 388, pp187-215. <https://doi.org/10.3917/eufor.388.0187>

⁵⁰ BBC, La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine profite-t-elle au Vietnam? publié le 21 mai 2019. <https://www.bbc.com/afrique/monde-48350721>

Les États-Unis ont donc conclu en octobre 2019 deux accords avec le Japon visant à libéraliser leur commerce bilatéral. L'accord commercial entre les États-Unis et le Japon (*US-Japan Trade Agreement*)⁵¹ prévoit notamment des réductions tarifaires limitées et des augmentations de quotas pour améliorer l'accès réciproque à leurs marchés respectifs. Le volet couvrant les aspects numériques avait été fixé dans l'Accord sur le commerce numérique entre les États-Unis et le Japon (*U.S-Japan Digital Trade Agreement*)⁵². Hérité de l'administration Trump, les pourparlers commerciaux bilatéraux avec le Japon n'ont pas été pour le moment relancés par Joe Biden.

La rivalité systémique avec la Chine semble orienter la nouvelle diplomatie commerciale américaine, qui perçoit dans la gouvernance du commerce mondial à travers des réseaux tentaculaires de normes inspirés et contrôlés par les États-Unis, le moyen d'assurer la pérennité de l'hégémonie normative, économique et stratégique de Washington. Mais cette stratégie ne peut à elle seule contenir l'expansion mercantiliste chinoise. L'encerclement normatif de la Chine ne peut suffire à diluer ses capacités d'influence dans l'Indopacifique. La Chine qui sait jouer avec les règles de l'OMC à miser sur ses volumes et ses capacités d'investissement et donc de pénétration structurelle et durable des marchés pour s'imposer. Là où les États-Unis travaillent à endiguer la puissance commerciale chinoise en inspirant des normes commerciales devant leur permettre de recentrer les échanges commerciaux sur les intérêts américains, la Chine elle mise sur ses capacités à infiltrer durablement les systèmes productifs par l'octroi de financements structurants massifs à ses partenaires.

Perspectives

Les États-Unis sont résolument entrés dans une course aux accords commerciaux, et l'expansion géoéconomique de la Chine y est pour beaucoup. Depuis son accession à l'OMC en 2001, les exportations chinoises vers le reste du monde ont massivement augmenté, pour passer de 326 milliards de dollars en 2001 à 2.500 milliards de dollars en 2019. Une performance inédite qui fait que la Chine représente désormais plus de 13 % des échanges internationaux, contre 9 % en 2001⁵³. Cette tendance ne va pas être renversée d'un coup, malgré quelques signes d'essoufflement donnés par l'économie chinoise depuis la crise sanitaire de la COVID-19⁵⁴. Si *l'Indo-pacific Economic Framework*, *l'US-EU Trade and Technology Council*, la PAPE ou encore *l'US-Kenya Strategic Trade and Investment Partnership* s'inscrivent dans une stratégie américaine d'expansion normative pour contenir la Chine dans son déploiement géoéconomique à l'échelle globale, elles ne constituent pas la solution toute trouvée pour neutraliser les

⁵¹ US Customs and Border Protection, (2019). Japan Trade Agreement. <https://www.cbp.gov/trade/free-trade-agreements/japan>

⁵² USTR, (2019), U.S.-Japan Digital Trade Agreement Text. https://ustr.gov/sites/default/files/files/agreements/japan/Agreement_between_the_United_States_and_Japan_concerning_Digital_Trade.pdf

⁵³ <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/commerce-les-chiffres-fous-de-leconomie-chinoise-1371678>

⁵⁴ La Tribune, (2021). L'économie chinoise est-elle en train de s'essouffler ? publié le 16 août 2021. <https://www.latribune.fr/economie/international/l-economie-chinoise-est-elle-en-train-de-s-essouffler-890667.html#:~:text=Si%20l'%C3%A9conomie%20chinoise%2C%20la,rebond%20semble%20s'%C3%AAtre%20essouffl%C3%A9.>

ambitions hégémoniques de Pékin. Les négociations commerciales américaines avec les pays de l'Indopacifique, de l'Afrique ou des Amériques ne peuvent donc se réduire à un agenda d'endiguement d'un rival systémique chinois dont la montée en puissance semble irréversible dans tous ces espaces régionaux devenus des terrains de compétitions stratégiques délocalisées. La dynamique d'expansion commerciale de la Chine ne pliera pas non plus face à la stratégie américaine d'endiguement. La Chine s'adaptera. Les accords commerciaux ne sont pas une panacée, ni l'arme fatale pour l'emporter dans cette rivalité systémique entre les deux grands rivaux. Le fait est que les pays de l'Indopacifique, de l'Afrique ou des Amériques ne pourront pas se passer du jour au lendemain de la pénétration chinoise au cœur des chaînes de valeurs régionales, et les investissements chinois ne vont pas tarir puisque Pékin est conscient des enjeux stratégiques de son influence dans ces espaces. Par ailleurs, les États-Unis n'ont pas tout à gagner à trop affaiblir la Chine, tout comme certains pays d'Asie du Sud-Est, d'Afrique ou des Amériques auraient beaucoup à perdre si Pékin était affaiblie de façon critique. D'abord, le financement de la dette américaine en prendrait un coup important ; ensuite, la croissance et les niveaux d'emplois productifs dans de nombreux pays partenaires de la Chine seraient menacés ; et enfin, les flux d'investissements nécessaires pour le financement des mégaprojets d'infrastructures et d'usines seraient affectés sans que ces pays soient capables de retrouver à court terme des partenaires capables de se substituer au pouvoir financier du géant chinois. En Indopacifique, en Afrique comme dans les Amériques, tout est loin d'être simple ! Tant pour Washington que pour Pékin.

Direction scientifique

Christian Deblock,
Professeur associé
au département de
science politique de l'UQAM et
directeur de recherche au CEIM.

Rédaction

Brice Armel Simeu,
Doctorant et
chercheur en résidence au CEIM.

Abonnez-vous

[À la liste de diffusion](#) 

[Au fil RSS](#) 

**Centre d'études
sur l'intégration
et la mondialisation**

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA

Téléphone : 514 987-3000, poste 3910

Télécopieur : 514 987-0397

Courriel : ceim@uqam.ca

Site web : www.ceim.uqam.ca

